



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 23 février 2022

Maintenir l'ordre à Mayotte

À l'initiative du maire de Mamoudzou, le préfet de Mayotte a participé hier à une réunion avec le procureur de la République sur le sujet de l'insécurité.

Il a reçu ce matin une délégation de parents d'élèves de Pamandzi, touchée par des affrontements et des troubles depuis quelques jours.

Le préfet de Mayotte comprend la lassitude, l'inquiétude, l'exaspération et la colère des Mahoraises et des Mahorais face aux vagues de violence que connaît l'île.

Thierry SUQUET, préfet de Mayotte, Délégué du Gouvernement est déterminé, avec tous les services de l'État, à maintenir l'ordre, la présence sur le terrain de la police et de la gendarmerie et garantir la libre circulation des personnes et des véhicules. Il a demandé aux forces de l'ordre de maintenir cet effort et de continuer à s'engager résolument pour le maintien de l'ordre à Mayotte.

Le dialogue se poursuit avec les collectivités pour s'assurer de l'engagement des polices municipales et renforcer les moyens de prévention.

La mobilisation de tous les acteurs de la société civile est nécessaire pour continuer à travailler sur la prévention de la violence et de la délinquance.

Le préfet rappelle aux parents leur responsabilité : il leur demande de veiller à la situation de leurs enfants.

Le préfet de Mayotte sera jeudi à la réunion d'urgence provoquée par l'association des maires pour les accompagner et travailler ensemble au rétablissement de l'ordre et de la paix sociale.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976